

REGULATEUR-TRICE SANITAIRE - COORDINATEUR-TRICE SECOURS 144

No de l'annonce - 9031

Le service des urgences HUG, actif dans le développement de la médecine d'urgence, accueille annuellement environ 60'000 patients ambulatoires et stationnaires. Il conduit 5'000 interventions extrahospitalières (SMUR - Cardiomobile). La Centrale d'appels sanitaires urgents CASU 144 reçoit plus de 100'000 appels annuels dont 63'000 appels d'urgence. Elle gère près de 40'000 missions de régulation par an dont 28'000 interventions d'ambulances d'urgence, 5'500 de SMUR et 450 pour l'hélicoptère médicalisé. Par ailleurs, elle est en charge depuis 2012 de la gestion des transferts interhospitaliers des HUG (environ 8'000 transports annuels).

Nombre de postes	1
Mois de l'offre	Mai 2018
Département	Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences
Service / Lieu de travail	Service des urgences (Centrale des urgences santé 144)
Taux d'activité	100%
Classe	13
Type emploi	CDI
Type de poste	Poste(s) existant(s)
Délai de dépôt de candidature	19/06/2018
Entrée en fonction	1er septembre 2018
Demande de renseignements	Mme F. Chevalley, Tél. 022 427 85 21
Responsable RH	Mme R. Jaccard, responsable des ressources humaines
Adresse	Aucun dossier papier ne sera accepté
Offre	Interne et externe
Rappel	Les annonces internes sont réservées aux personnes qui travaillent déjà aux HUG. Aucun dossier externe ne sera pris en compte.
Date de début	18/05/2018
Date de clôture	19/06/2018

Description de la mission

Assurer la prise en charge et l'évaluation des appels sanitaires en déterminant le degré d'urgence de la demande (priorisation). Parallèlement, il/elle devra décider de manière autonome et immédiate, de l'engagement de l'ensemble des moyens d'intervention adaptés à la situation et à la nature de l'urgence (personnel médical, paramédical et moyens techniques et véhicules sanitaires et techniques) en respectant les priorités liées à la nature de l'urgence.

Faire prodiguer, dans la mesure du possible, par les témoins, les gestes d'urgence relatifs aux détresses vitales et obtenir quittance de l'évaluation de la situation.

Assurer la bonne coordination des moyens engagés, le suivi des missions (positions des intervenants, demandes de renforts, destination, etc.)

Assurer la transmission des informations nécessaires aux structures hospitalières d'accueil, gérer la disponibilité en temps réel de l'ensemble des moyens de secours, coordonner l'ensemble des secours lors d'événements majeurs ou de situations de catastrophe.

Participer activement à l'encadrement de stagiaires ambulanciers-ières et à la formation des nouveaux régulateurs-trices sanitaires. Gestion des transports intersites hospitaliers des patients.

Formation et Connaissances spécifiques

Diplôme d'ambulancier-ière ES (Ecole supérieure suisse) ou diplôme d'infirmier-ière.

Connaissance des structures et du fonctionnement des secours genevois, de la toponymie/topographie genevoise.

Maîtrise du vocabulaire médical, maîtrise d'interfaces informatiques complexes, maîtrise d'une interface de radiocommunication et du langage radio international, maîtrise d'une interface téléphonique complexe.

Maturité, sens aigu des responsabilités et des priorités, excellente capacité d'adaptation et grande réactivité aux événements, excellente capacité d'analyse afin de réaliser des prises de décisions rapides voire instantanées, excellente capacité à gérer plusieurs situations simultanées.

Esprit de synthèse et grande capacité de communication, aisance relationnelle développée et grande capacité d'écoute,

excellente capacité à gérer son stress et celui de son interlocuteur dans des situations de tension extrême. Précision, rigueur, entregent, courtoisie et discrétion.

Capacité à gérer les appels à caractère psychosocial. Très bonne maîtrise du français oral et écrit, la connaissance d'une deuxième langue (prioritairement l'anglais) est indispensable. La connaissance d'autres langues constitue un atout supplémentaire.

Expérience

Expérience de cinq ans dans la profession d'ambulancier-ière ou d'infirmier-ière ou expérience jugée équivalente dans un centre de régulation sanitaire.

Particularités / Spécificités

Horaires irréguliers 24 heures/24, 7 jours/7. Travail en équipe. Grande disponibilité. Du fait de participer à la rotation des piquets, le temps de parcours entre le domicile et le lieu de travail ne doit pas excéder 35 minutes.

Cette annonce s'adresse indifféremment aux femmes et aux hommes.

Votre dossier de candidature doit comporter une lettre de motivation, votre curriculum vitae, les copies de diplômes et de certificats de travail.